



Notre site: <https://ugict-rt.reference-syndicale.fr/>
Nous écrire: Org-Syndicale.cgt-Vx@renault-trucks.com

■ ACCORD GEPP: L'ENTREPRISE TOURNE LE DOS AUX SALARIÉ-ES ET PREND LE RISQUE D'ALLER DANS LE MUR !!

L'accord de Gestion des Emplois et du Parcours Professionnel était en négociation ces dernières semaines.

Alors que tous nos métiers sont impactés par les changements technologiques et notamment par l'IA, il serait primordial de prévoir et planifier par service, équipe tous ces changements.

Malheureusement l'entreprise ne s'en donne pas les moyens.

Cet accord GEPP vient en remplacement de l'accord GPEC. Il est prévu pour une durée de 3 ans, reconductible.

Après 2 réunions dites de négociation, le 9 Octobre avait lieu la réunion de relecture. Dans les faits c'est un accord unilatéral de l'employeur, comme malheureusement cela devient la règle. En effet aucune des propositions faites par les Organisations Syndicales n'a été retenue.

Autre fait marquant de cette négociation, c'est que sans jamais l'avouer, la direction en change l'objectif. Evolution des métiers et des outils, arrivées de nouvelles technologies, évolutions normatives... autant d'éléments à évoquer qui vont rapidement impacter nos métiers. Mais plutôt que de parler de ces impacts puis de partager et discuter des propositions, elle choisit de n'aborder que le volet présentation. Cela n'est pas neutre car l'enjeu pour les salarié-es est bien de pouvoir anticiper pour que le jour venu, toutes et tous soient capables de réagir en se formant, en changeant de métier, de poste, etc ...

Pour les salarié-es l'enjeu c'est de pouvoir anticiper, pour ne pas subir mais bien choisir ! C'est d'être un acteur de la sécurisation de son parcours professionnel.

Dans une période où les salarié-es vivent déjà une accélération des mutations dans leur travail avec un remplacement de plus en plus rapide et donc fréquent des outils, des organisations le tout cumulé avec les évolutions technologiques, il est clair que cet accord manque cruellement d'ambition.

Pas ambitieux et pas du tout équilibré, du fait que la direction s'engage sur très peu d'objectifs alors qu'en revanche les salariés doivent être acteurs et proactifs pour sécuriser leur employabilité...

Cette proposition d'accord, démontre donc bien que la direction ne souhaite pas discuter et encore moins s'engager sur les thèmes de la préparation de l'avenir pour les salarié-es, sur l'emploi, sur la formation nécessaire à préparer la transition vers de nouveaux métiers.

Et que dire du chantage à la signature !! Pas de signature: pas de participation aux réunions de suivi !! La Direction évince ainsi la **CGT** et **l'UGICT-CGT** ou tout autre organisation syndicale non signataire et leurs questions « embarrassantes » ! Nous pourrions en rire, sauf à ignorer que les représentants des salariés sont élu-es par eux lors des élections professionnelles. Ne pas en tenir compte sur un sujet tel que celui-ci qui concerne toutes et tous les salarié-es s'apparente bien un déni de démocratie !

Nous vous laissons apprécier cette nouvelle démonstration du « dialogue Social » à la sauce « monologue social de la direction »

L'avis de la **CGT** et **l'UGICT-CGT** Renault Trucks est donc de ne pas signer cet accord GEPP.



Pour information le précédent accord GPEC, avait été signé par 4 OS dont la **CGT** sur 5 . Ce nouvel accord recueille 0 signature sur 5.

Une des conséquences de la non signature porte sur le plafond des jours CETI:

- 50 jrs jusqu'à 50 ans
- 75 jrs de 50 à 55 ans
- 100 jrs au delà de 55 ans

La Direction n'a pas su nous répondre ni sur ce qui allait advenir de ces plafonds, ni sur la manière dont elle allait traiter le sujet !!

REJOIGNEZ L'UGICT - CGT
La CGT des Ingénieurs Cadres et Techniciens